

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 30 (1959)

**Heft:** 9

**Rubrik:** Chronique économique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

en horlogerie : des rhabilleurs, des outilleurs,  
des praticiens, des réglageuses ;  
en mécanique de précision : des mécaniciens, des faiseurs  
d'étampes ;  
en électricité à courant faible : des radio-électriciens.

Le technicum a admis, en février 1959, 40 candidats sur les 50 qui se sont présentés en division pratique, et 14 candidats techniciens, dont 5 conditionnellement sur les 15 qui se sont présentés.

Il a délivré, en 1959, des diplômes de fin d'apprentissage à :  
6 horlogers praticiens ;  
1 mécanicien faiseur d'étampes ;  
4 mécaniciens de précision ;  
4 radio-électriciens ;  
6 réglageuses

et délivrera cet automne des diplômes à :

5 horlogers rhabilleurs.

Huit candidats techniciens ont subi avec succès les examens du diplôme, soit : 3 techniciens horlogers et 5 techniciens mécaniciens.

Nous souhaitons au nouveau Technicum cantonal de Saint-Imier un développement digne des espoirs qu'il a suscités et saisissons cette occasion pour en rappeler l'existence à nos membres et à nos lecteurs.

La rédaction.

#### CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

**Baisse des livraisons horlogères destinées à l'Océanie.** — Les exportations à destination de l'Océanie ont enregistré une sensible diminution et ont atteint, au terme des six premiers mois de l'année, le montant de 6,1 millions de francs (contre 7,9 millions de francs). La détérioration enregistrée sur les marchés océaniens se chiffre donc à 23 %.

Le nombre de montres expédiées vers cette partie du monde — 219 139 pièces contre 275 540 pièces — a diminué de 20,5 %. La valeur des livraisons de montres s'est abaissée de 7,2 millions de francs à 5,5 millions de francs, d'où un recul de 1,7 million de francs ou de 24 %. Ces chiffres dénotent que, dans cette partie du monde également, la préférence se porte sur des articles meilleur marché.

La baisse enregistrée dans les exportations à destination de l'Océanie est la conséquence, essentiellement, de l'évolution des exportations vers l'Australie, qui ont baissé de 6,2 millions de francs à 4,8 millions de francs, ainsi que vers la Nouvelle-Zélande, à destination de laquelle les expéditions ont baissé de 1,5 million de francs à 1 million de francs. L'Océanie française et les autres îles d'Océanie ont également acheté moins de produits horlogers suisses, tandis que l'Océanie britannique et les possessions des Etats-Unis dans cette partie du monde accroissaient leurs importations de produits de notre industrie.

**Les exportations horlogères durant le premier semestre de 1959.** — Dans l'ensemble, les exportations horlogères du premier semestre de

1959 ont été inférieures de 8 % à celles des six premiers mois de 1958. Le recul est de 19,3 % par rapport aux six premiers mois de 1957 et de 10,9 % en comparaison du premier semestre 1956. Ces exportations ont par contre été supérieures de 0,6 % à celles réalisées de janvier à juin 1955.

Si l'impression d'ensemble n'est guère favorable — du fait de ce recul de 8 % — il convient de la tempérer en considérant la reprise des exportations amorcée dès le mois de juin. Au cours de ce mois, les exportations totales de l'horlogerie suisse ont en effet atteint 93,9 millions de francs, contre 85,6 millions de francs au mois de mai 1959 et 90,1 millions de francs en juin 1958. La hausse est ainsi de 9,7 % par rapport au mois précédent et de 4,2 % en comparaison du mois correspondant de l'année antérieure.

Il n'est certes pas encore possible de dire si cette rupture du mouvement de baisse se confirmera au cours des prochains mois. On peut l'espérer, si l'on en croit certains experts de la prévision économique, qui prédisent une nouvelle hausse de la conjoncture. Il convient en outre d'accompagner ce vœu de l'espoir que soit brisée, avec la reprise des exportations, la tendance à la baisse du prix moyen des articles exportés.

**Les exportations horlogères en août.** — La Suisse a exporté en août 1959, 2 409 200 montres et mouvements d'une valeur de 65,4 millions de francs. En août 1958, elle avait envoyé à l'étranger 2 070 600 montres d'une valeur de 66,8 millions. Il y a une forte régression par rapport à juillet 1959 (3 628 500 pièces représentant une somme de 101,3 millions). La forte diminution des ventes de montres, due surtout aux vacances horlogères, se meut cependant dans les limites notées habituellement à cette époque de l'année.

**Nos principaux fournisseurs et débouchés.** — Comparativement à août 1958, le commerce avec l'Europe figure avec des plus-values, aussi bien aux entrées qu'aux sorties, alors que le trafic avec les pays d'outre-mer n'a progressé sensiblement qu'aux exportations. Ainsi, le solde actif provenant de notre négoce avec les territoires d'outre-mer est monté à 53,2 millions de francs, alors que nos échanges de marchandises avec les pays européens bouclent par un déficit de 128,7 millions. L'Europe participe à raison de 76 % à la totalité des importations et de 62 % aux exportations.

L'accroissement des entrées d'origine européenne concerne en premier lieu les livraisons en provenance de l'Allemagne occidentale. En outre, nos achats à la France, à la Grande-Bretagne, à l'Italie et à l'Autriche se sont développés. Par contre, nos importations des Pays-Bas, notamment, ont fléchi. Parmi les fournisseurs d'outre-mer, les arrivages en provenance des Etats-Unis d'Amérique, du Brésil, de l'Argentine et du Japon, entre autres pays, se sont renforcés par rapport à août 1958, tandis que les livraisons canadiennes et mexicaines à la Suisse, principalement, sont bien inférieures aux résultats correspondants de l'année précédente.

L'augmentation de nos ventes à l'étranger a trait surtout à notre commerce avec les U.S.A., l'Italie, l'Allemagne occidentale. Toutefois,

le Venezuela et les Pays-Bas ont aussi absorbé plus de marchandises suisses que pendant le mois d'août 1958. L'avance relative à nos envois à la Norvège, à la Grande-Bretagne et à la Confédération australienne a été moins prononcée. En revanche, l'Espagne, l'Autriche et la France ont perdu de leur importance depuis une année en tant que débouchés pour nos produits.

**L'indice des prix à la consommation à fin août.** — L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit le mouvement des prix des articles de consommation et services jouant un rôle important dans le budget des salariés, s'est inscrit à 180,5 (août 1939 = 100) à fin août 1959. Il accuse une hausse de 0,3 % par rapport à fin juillet 1959 (179,9), mais il a baissé de 1,2 % depuis fin août 1958 (182,6).

Parmi les produits alimentaires, on note surtout une hausse pour les œufs, puis sur le veau et le porc et pour les légumes.

Les prix des articles et services englobés dans le groupe nettoyage tendaient également à s'élever. Dans le groupe chauffage et éclairage des augmentations et des baisses insignifiantes se sont équilibrées, tandis que dans celui des divers, la hausse des prix d'articles sanitaires et des tarifs des coiffeurs a été plus que compensée par les réductions enregistrées pour le vin et le cidre doux.

Les indices des six groupes de dépenses sont les suivants : alimentation 192,7, chauffage et éclairage 145,7, nettoyage 214,6, divers 164,7. Les indices des groupes loyer et habillement ont été repris sans changement et atteignent respectivement 145,5 et 220,1.

#### COMMUNICATIONS OFFICIELLES

##### Bulletin N° 7/1959

Une trentaine de bulletins du mois de juillet contiennent une malencontreuse confusion dans la mise en pages. Nos membres et abonnés, qui auraient reçu un de ces bulletins, peuvent l'échanger contre un bon exemplaire en s'adressant au Secrétariat de l'ADIJ à Delémont.

##### ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont  
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner  
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; secrétariat : 066/2 25 81 ou 215 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source